

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH

DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

NIF : 48002002032062

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2024

Objet Acquisition du matériel d'escalade (grimp) et de sauvetage dans

Les puits dans le cadre du Plan d'urgence.

Les entrepreneurs peuvent participer à une ou plusieurs sections dans les limites autorisées par le registre du commerce.

Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges au bureau des biens et de la comptabilité de la direction de la protection civile qui est situé sur la route d'Al-Machria Al-Soughra à El-Haydh.

1 - dossier de candidature

- Déclaration de candidature, selon le formulaire joint en annexe, renseigné, daté et signé.
- Une déclaration d'intégrité, selon le formulaire joint en annexe, renseignée, datée et signée.
- Une copie des statuts de la société, s'il s'agit d'une personne morale (EURL, SARL).
- Une copie des documents relatifs aux autorisations qui permettent aux personnes d'engager l'établissement.
- Une copie des résultats fiscaux réalisés au cours des trois dernières années ou de la dernière année pour l'entrepreneur novice, établie par un comptable agréé et validée par l'administration fiscale concernée.
- Une copie des références professionnelles des trois dernières années correspondant au contenu du cahier des charges et à l'objet de l'appel.
- Les moyens humains utilisés pour le projet sont justifiés par une attestation de paiement des cotisations CNAS.
- Copies des certificats de bonne mise en œuvre dans un délai de cinq ans.
- Une copie du registre du commerce électronique qui codes d'activité pour l'objet du cahier des charges.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'année concernée.
- Carte d'identité fiscale.
- Un extrait du tableau fiscal, filtré ou tabulé.
- Certificat de performance dû versé (CASNOS - CNAS).

2 - Offre Technique : contient les éléments suivants :

- Déclaration de souscription, selon le formulaire joint en annexe, demandé, daté et signé.
- Ce cahier des charges est un index, avec une signature, et le cahier des charges doit comporter en fin de page la mention « A lire et vu » écrite à la main.

Remarque : Il ne s'agit que d'évaluer les offres financières dont l'offre technique était de 50 points ou plus.

3 - Offre financière : Elle contient les éléments suivants :

- Une lettre d'engagement, selon le formulaire joint en annexe, recherchée, datée et signée.
- Tableau des prix à l'unité, demandé, daté et signé.
- Détail quantitatif et estimé, demandé, daté et légalisé.

Point d'élimination : moins de 23 points pour la offre technique et moins de 27 points pour l'évaluation des images des modèles matériels, total 50 points.

La communication du candidat est placée sous enveloppe, la proposition technique sous enveloppe et la proposition financière sous enveloppe. Les trois enveloppes portent le cachet de l'établissement et toutes sont dans une enveloppe cachetée sans signe portant la mention :

- Annonce d'un appel d'offres national qui ne peut être ouvert que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation.

L'appel d'offres national ouvert n° 01/2024 pour conclure un marché des appels d'offres pour Acquisition du matériel d'escalade (grimp) et de sauvetage dans les puits dans le cadre du Plan d'urgence de la Direction de la Protection Civile de l'Etat d'El Bayadh.

Les offres seront déposées à la Direction de la Protection Civile rue Al-Musharyah Al-Soughra EL-BAYADH.

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter de la date de la première parution de cette annonce au quotidien national ou au bulletin officiel du concessionnaire public BOMOP.

La date du jour de dépôt des offres sera le dernier jour de la période de préparation des offres avant 14h30 après midi.

L'ouverture du dossier de candidature et des enveloppes techniques et financières se fera le même jour à 14h30 au siège de la Direction de la Protection Civile dans la Wilaya d'El Bayadh.

Les contractants sont invités à assister à l'ouverture des enveloppes.

Les établissements soumissionnaires restent engagés sur leurs offres dans un délai de quatre-vingt-dix jours (90 jours) à compter de la date de dépôt de l'offre.